

Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
- EPAC -
1999-2000-2001
Accidents impliquant une friteuse

METHODES

Les résultats sur les accidents de la vie courante présentés dans ce document ont été établis à partir des données transmises par les centres hospitaliers participant ou ayant participé entre 1999 et 2001 au réseau de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la Vie Courante (EPAC) : CHG d'Annecy, CHU de Besançon, CH de Béthune, CHU de Bordeaux, CHU de Limoges, CHU de Reims, CH Bretagne-Atlantique de Vannes-Auray. Le Centre hospitalier universitaire de Limoges n'a collecté des données qu'en 1999 et 2000, et celui de Besançon ne collecte des données qu'aux urgences de pédiatrie.

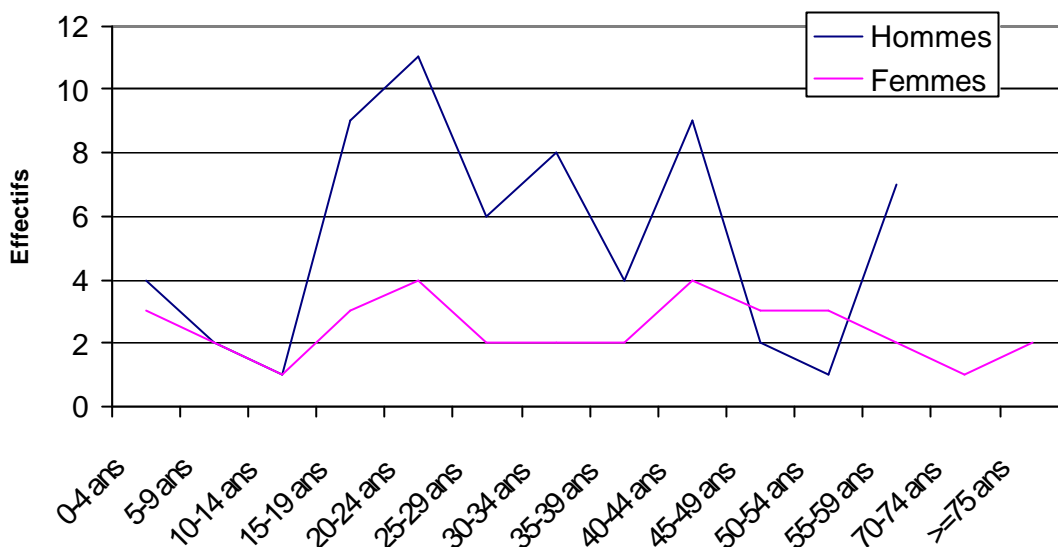
Le principe de ce recueil repose sur l'enregistrement, aux urgences de quelques hôpitaux volontaires, des venues de patients pour accident de la vie courante, avec des données concernant la personne accidentée (âge, sexe, résidence), sa prise en charge (date et heure d'arrivée aux urgences, traitement, hospitalisation éventuelle), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, type de lésion, partie du corps lésée), les produits (agents, éléments) ayant causé ou étant impliqués dans l'accident. Les résultats de cette enquête ne sont représentatifs que des accidents de vie courante pris en charge aux urgences de ces hôpitaux.

La présente exploitation de la base EPAC porte sur les brûlures consécutives à un accident de la vie courante impliquant une friteuse.

RESULTATS

Il y a eu 3 739 brûlures enregistrées dans EPAC entre 1999 et 2001. Parmi ces accidents, 101 impliquaient l'utilisation d'une friteuse.

Répartition par classe d'âge et par sexe :



66% des brûlés par friteuse sont des hommes. Parmi eux, 70% ont de 15 à 44 ans. Pour les femmes, la répartition des effectifs selon l'âge varie peu (de 1 à 4).

Répartition selon l'activité :

Dans 81% des accidents, l'activité pratiquée au moment de l'accident est ménagère. 16% des brûlures se sont produites lors d'une activité de jeux et loisirs.

Répartition selon le mécanisme :

66 accidents sont dus à l'huile de la friteuse qui s'est renversée ou qui a été projetée (pour deux d'entre eux, il est précisé que la personne s'est entravée avec le fil de l'appareil).

La friteuse a pris feu pour 33 de ces accidents.

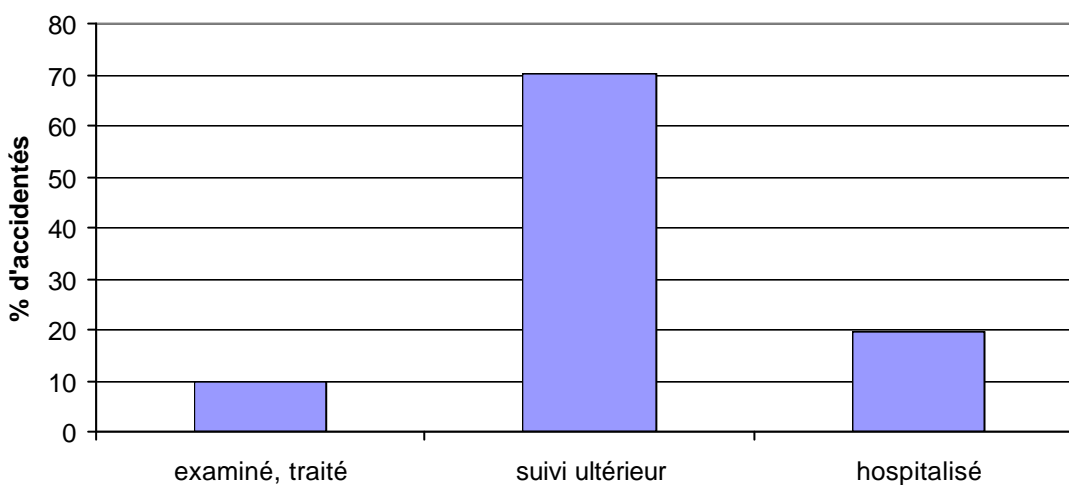
2 personnes se sont brûlés par contact direct avec la friteuse chaude.

1 friteuse a explosé.

Répartition selon la partie lésée :

<i>Partie lésée</i>	<i>% des brûlures</i>
Tête	10
Tronc	3
Membres supérieurs	58
Membres inférieurs	13
25% du corps lésé	15
50% du corps lésé	1

Répartition selon la prise en charge :



70% des patients venus aux urgences pour une brûlure causée par une friteuse ont fait l'objet d'un traitement avec suivi ultérieur ; 20% ont été hospitalisés, ce qui est une proportion beaucoup plus élevée que pour l'ensemble des accidents, toutes causes confondues (11%) ; seulement 10% ont été examinés et renvoyés chez eux.

Parmi les 20 personnes hospitalisées, 10 sont restées à l'hôpital moins de 8 jours, 5 y sont restées de 8 à 15 jours et 5 ont dû être hospitalisées plus de 15 jours (dont 3 plus de un mois).